

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté du Maire n°2024-143



Le Maire de la Commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2212-1 et suivants ainsi que l'article L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la route,

Vu la demande de l'Entreprise Monnier Telecom , Conducteur de travaux Mr BEAUBET Florian

Considérant que pour le remplacement d'un poteau du réseau France Télécom 1 Avenue du cruchin , nécessite la réglementation du stationnement et de la circulation :

ARRETE :

ARTICLE 1 : la circulation sera alternée par panneaux , 1 avenue du cruchin à Saint-Romain-Le-Puy, du **Lundi 11 novembre 2024 au lundi 25 novembre 2024** .

ARTICLE 2 : Une signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise Monnier Télécom

ARTICLE 3 : le présent arrêté sera :

- affiché en Mairie
- Publié au recueil des actes administratifs
- Et amplification sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montbrison
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de la Commune
- Entreprise Monnier Télécom .

Fait à Saint-Romain-Le-Puy, le 31 octobre 2024

Le Maire,

Christian SOULIER

